

# RÈGLEMENT

## 4ème Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants à Poznań

### Article 1 - Informations générales

Le 4ème Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants se déroule du 17 au 20 avril 2020 à Poznań. Le Festival accueille 15 troupes au maximum.

### Article 2 - Objectifs du Festival

Le Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants a été créé pour encourager les jeunes adeptes de la langue française à entrer dans la pratique de la langue à travers le théâtre. Il se donne pour objectif la création d'une plateforme d'échange d'expériences entre les groupes des jeunes acteurs et les personnalités du théâtre du monde entier. Il tient à présenter au public des pièces de théâtre *10 sur 10*, pièces francophones à jouer et à lire en langue française.

### Article 3 - Participants

Le Festival est ouvert aux troupes étudiantes du monde entier. L'âge des participants - entre 18 et 28 ans. La troupe peut compter entre 4 et 10 acteurs (si ces groupes sont moins nombreux veuillez contacter directement les organisateurs). Les acteurs peuvent être des étudiants des universités publiques et privées.

### Article 4 - Pièces 10 SUR 10

Le Festival n'accepte que des textes d'auteurs dramatiques francophones contemporains de la collection *10 sur 10*, pièces francophones à jouer et à lire.

Les troupes peuvent commander ces pièces de théâtre:

- auprès des organisateurs à [10sur10.drameducation@gmail.com](mailto:10sur10.drameducation@gmail.com)
- directement sur le site <https://www.10sur10.com.pl/catalogue/>

Les extraits des pièces sont disponibles sur le site <https://www.10sur10.com.pl/extraits/>

## Article 5 - Spectacles

Les pièces de théâtre doivent être entièrement jouées en langue française. Toute réécriture du texte est interdite. La durée du spectacle ne peut être inférieure à 10 min et supérieure à 40 min.

Les Organisateurs garantissent à chaque troupe:

- une salle de théâtre;
- l'assistance de techniciens et bénévoles;
- 15-20 min de répétition technique;
- Les représentations se déroulent les unes après les autres;
- L'installation et le rangement du décor se fait pendant les pauses entre les spectacles;
- la présence des auteurs des pièces 10 SUR 10 durant le festival.

Tout changement dans l'installation ne peut se faire sans l'autorisation et l'aide des techniciens, le montage des pièces ne peut être effectué qu'en présence des responsables des troupes.

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement des spectacles et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure aux spectacles. La participation à tous les spectacles et les événements est obligatoire. Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

## Article 5 - Responsabilité

Chaque troupe doit choisir un/une responsable de son groupe tout au long du Festival. Son rôle consiste à garantir la communication entre les organisateurs et les membres de sa troupe, à veiller à ce que les étudiants respectent le présent Règlement et le programme du Festival, et à ce qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance de la manifestation. Il est impératif de ne pas quitter Poznań pendant toute la durée du Festival.

Ce règlement doit être signé par un/une responsable de la troupe.

## Article 6 - Arrivée et départ

Les troupes doivent se présenter à Poznań **vendredi le 17 avril 2020 dans la première partie de la journée** et partir **lundi le 20 avril 2020 le matin**. Le voyage aller/retour est à la charge des troupes.

Si une troupe souhaite arriver un jour plus tôt et/ou rester un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture sont à sa charge.

### **Article 7 - Accueil**

Seules les troupes hors de Pologne sont accueillies (gare, aéroport etc.) par des bénévoles du festival. Le transfert entre l'aéroport/ la gare et le lieu de logement est à la charge des troupes.

Dans le cas des retards, changements d'itinéraires etc. l'accompagnateur responsable doit prévenir le responsable des bénévoles au plus vite possible.

Dans le cas où la troupe arrive plus tôt que vendredi le 17 juin 2020, la troupe ne pourra pas être accueillie par des bénévoles.

### **Article 8 - Hébergement et repas**

Le Festival pour Étudiants prend en charge au maximum 10 personnes par troupe. Les organisateurs garantissent aux participants l'hébergement des nuits du vendredi 17 au lundi 20 avril 2020, ainsi que le dîner du vendredi 17 avril, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner du 18 au 19 avril et le petit-déjeuner du 20 avril 2020.

Les allergies et les pratiques alimentaires particulières doivent être communiquées aux organisateurs avec la liste finale des participants. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables si ces informations n'ont pas été communiquées au préalable.

Tous les participants du Festival sont hébergés ensemble au centre ville (à l'exception des troupes provenant de Poznań) et prennent tous les repas en commun aux endroits indiqués par les organisateurs.

Les participants peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Les membres d'une troupe dorment ensemble dans une même chambre. Il est possible, selon la capacité d'accueil de l'hôtel, que les membres de la troupe soit logés dans des chambres différentes. Il est possible que filles garçons partagent une même chambre.

La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Tout accompagnateur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

### **Article 9 - Rencontres avec des professionnels du théâtre francophone**

Le 4ème Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants propose aux troupes des activités tout au long des festivités.

- présence d'auteurs dramatiques francophones;
- ateliers de théâtre;
- cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les activités se tiendront sous la responsabilité des organisateurs, accompagnateurs et bénévoles travaillant autour du Festival. La participation à toutes les activités proposées est obligatoire.

## Article 10 - Inscriptions

Les inscriptions au festival sont ouvertes en **septembre 2019**. Vous pouvez néanmoins déjà vous procurer les pièces de théâtre qui vous intéressent et contacter les organisateurs si vous avez besoin de plus d'information.

### 1ère étape :

*Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception des éléments demandés.*

- Le formulaire d'inscription à compléter directement sur le site internet
- Confirmation du règlement des frais d'inscription - **10€ par troupe**

La date limite : **le 15 décembre 2019**

### 2ème étape:

- Un mail à l'adresse [eliza.sasin.10sur10@gmail.com](mailto:eliza.sasin.10sur10@gmail.com) avec pour objet « Candidature au 4ème FITFE » avec les pièces jointes suivantes :

1. 5 photos du spectacle
2. Lien avec l'extrait du spectacle (vidéo de 2-3 minutes, à envoyer via <https://wetransfer.com/>, avec pour titre le nom de la troupe et le pays)
3. Règlement signé par l'accompagnateur responsable

*Attention ! Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception du dossier entièrement complété et envoyé dans un seul mail.*

La date limite : **le 16 février 2020**

### 3ème étape :

Les troupes dont la candidature est retenue ou non par les organisateurs en seront avisées  
au plus tard lundi **24 février 2020**.

Les organisateurs sont à votre entière disposition pour toute aide.

Une fois sélectionnée, la troupe doit :

- Régler les frais de participation

Une participation de **50€ par participant** est demandée après la sélection de la troupe. Dans le cas où le nombre de participants dépasse 10 comédiens : les personnes supplémentaires sont invités à régler **100 € par participant**.

**La troupe ne peut pas dépasser 15 participants.**

- Envoyer un seul mail avec :

- La liste définitive des participants

La liste des participants est disponible sur la page internet du Festival de Poznań

- Un message de confirmation de paiement

Après le versement des coûts de participation, un message de confirmation de paiement (avec pour objet: 4ème Festival pour Étudiants 2020, le nom de la troupe et de la ville ) doit être envoyé aux organisateurs : [eliza.sasin.10sur10@gmail.com](mailto:eliza.sasin.10sur10@gmail.com) .

Une facture sera établie par Drameduction en échange du justificatif de paiement délivré par la banque.

Aucun remboursement des frais d'inscription et de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part de la troupe ou d'un participant.



## Article 11 - Coordonnées bancaires

Les frais de participation doivent être versés sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant comme titre: Festival pour Étudiants 2020, nom de la troupe et de la ville):

Compte bancaire:

PL64 1140 2004 0000 3602 7688 9976

BIC: BREXPLPWMBK

Banque:

mBank S.A.

Bankowość Detaliczna

Skrytka Poczтовая 2108

90-959 Lodz 2

Adresse:  
Drameduction  
62-110 Damaslawek  
Ul. Kcynska  
12/1 Polska

**Article 12 - Contact**  
**Drameduction**

4ème Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants  
+48 789 185 443  
[eliza.sasin.10sur10@gmail.com](mailto:eliza.sasin.10sur10@gmail.com)  
<https://www.10sur10.com.pl>

*Lu et approuvé,*

*Nom prénom :*

*/ signature de la personne responsable /*

